



Gaillac, 13 octobre 2014

Madame Ségolène ROYAL
Ministre de l'Écologie, du
Développement Durable et de l'Énergie
Hôtel de Roquélaure 246 bd St Germain
75007 PARIS

Madame la Ministre,

Le Collectif pour la sauvegarde de la zone humide du Testet a été créé en 2011 pour protéger la dernière zone humide d'importance du bassin versant du Tescou (Nord-Ouest du Tarn) menacée de destruction par le projet de barrage de Sivens. Ce barrage, présenté comme d'intérêt général par le Conseil général et par la Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne (CACG), est en fait destiné à 70% pour l'irrigation intensive d'une vingtaine de fermes et pour 30% au soutien d'étiage (dilution des pollutions).

Les avis défavorables des scientifiques régionaux (CSRPN), des experts du Conseil national de la protection de la nature (CNPN), de la Commission d'enquêtes publiques (qui a conditionné l'autorisation des travaux à l'avis favorable du CNPN, or cela n'a pas été le cas par deux fois), de l'Onema, de la Fédération de Pêche et des Milieux Aquatiques du Tarn, de nombreuses associations écologistes et de la Confédération Paysanne n'ont pas été pris en compte par le Conseil général et par la Préfecture.

Après l'enquête publique et suite à la saisine de la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA), notre Collectif a enfin eu accès aux calculs de déficit en eau réalisés par la CACG en 2001 en tant que bureau d'études (elle est désormais maître d'œuvre du projet). L'analyse de ce rapport et des évolutions sur le terrain a permis de calculer que le volume du barrage de Sivens serait trois fois plus important que les besoins actuels tant agricoles que de salubrité contrairement à ce qu'affirme la CACG dans sa pseudo «Actualisation» des calculs en 2009. En septembre 2013, notre Collectif, soutenu par de nombreuses organisations et citoyens, a donc demandé un moratoire du projet afin que de nouvelles études soient réalisées par des experts réellement indépendants.

Malgré de nombreux courriers appelant le Conseil Général à être transparent sur les éléments essentiels qui justifient le projet de barrage, le Collectif n'a toujours pas reçu de réponses. Les questions précises ont été rappelées au Président du Conseil Général dans le courrier du 27 août 2014 annonçant le lancement d'une grève de la faim et dont vous avez reçu une copie.

.../...

Aujourd'hui, lundi 13 octobre 2014, nous, grévistes de la faim, accumulons 48 et 42 jours de jeûne dans le seul but d'obtenir des informations claires sur les nombreuses zones d'ombres de ce projet. Malgré votre appel à la relance du dialogue le 7 septembre dernier, Thierry Carcenac, Président du Conseil Général, ne nous a toujours pas apporté de réponses tout comme il refuse tout débat public contradictoire.

Le 8 septembre, vous avez décidé de nommer une mission d'expertise « pour favoriser le dialogue et vérifier les garanties d'une gestion durable de la ressource en eau » dans le cadre du projet de barrage de Sivens. Nous nous sommes félicités de cette décision qui répond à notre demande d'intervention d'experts indépendants. Le 1^{er} octobre, deux membres de notre Collectif ont été reçus par la délégation d'experts, dont la capacité d'écoute a été appréciée.

Vous êtes sans doute déjà destinataire du rapport de vos experts. Nous vous demandons de le rendre public dans les meilleurs délais afin que nous puissions accéder aux réponses que nous sollicitons depuis longtemps auprès du Conseil Général sans être entendus. Cela mettrait ainsi fin à notre longue et éprouvante grève de la faim.

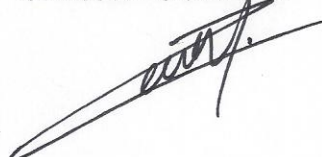
Nous ne nous adresserons plus à Monsieur le Sénateur, Président du Conseil Général du Tarn. Il restera cet homme politique « socialiste », qui, le matin du 2 octobre 2014, alors que trois grévistes de la faim se présentaient seuls au Conseil Général - et qu'il s'y trouvait - pour lui remettre solennellement une lettre, a préféré qu'un vigile se charge de prendre le courrier.

Dans l'espoir d'une réponse positive, nous vous prions de recevoir, Madame la Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

Roland FOURCARD



Christian CONRAD



Gilles OLIVET

